

Progrès dans la lutte contre les adventices en cultures de mâche et de roquette

Extrait de Cultures maraîchères Info No. 2/2012 | 14.03.2012

Auteur: R. Neuweiler, Agroscope Changins-Wädenswil ACW

Malgré le développement continu de méthodes non chimiques de lutte contre les adventices, il n'est encore et toujours pas possible de renoncer à l'utilisation d'herbicides dans de nombreuses cultures de légumes. Les salades à tondre ont tenu la vedette à l'étranger parce que l'on avait trouvé, très occasionnellement, quelques débris d'adventices dans les mélanges de salades. Les consommateurs en ont été notablement ébranlés. Il en résulte que l'on ne peut pas faire de compromis quant à la présence d'adventices dans les cultures de légumes-feuilles.

Il apparaît à la suite de nombreuses années d'essais que la lutte chimique contre les adventices en cultures de mâche et de roquette ne sera pas une entreprise simple à l'avenir non plus. Le développement de stratégies d'application d'herbicides dans ces cultures généralement très sensibles aux herbicides est un exercice d'équilibre entre l'efficacité herbicide et la tolérance par les cultures.

Solutions de compromis dans une première phase

En cultures de mâche, des doses réduites de Linuron appliquées sur sol sec juste après le semis ont été tolérées par les cultures. Sur la base des expériences faites lors de nombreux essais de traitement, la dose maximale d'herbicides à base de Linuron (450 à 475 g Linuron par kg (resp. l)) autorisée pour les cultures de mâche a dû être limitée à 0.5 kg (resp. l) par ha, afin de limiter le risque pour les cultures.



Photo 1: Infestation d'adventices dans une parcelle non traitée de mâche (témoin) dans un essai d'herbicides (photo: J. Krauss, ACW).

La situation est analogue pour les cultures de roquette, où le dosage de Rapsan 500 SC de la firme Schreier (500 g/l Metazachlor) a été fixé à 0.5 l/ha en raison de la faible tolérance des cultures. De plus, la grande sensibilité aux herbicides des cultures de roquette au stade juvénile a contraint à reporter au stade de trois feuilles le moment du traitement.

En raison des restrictions imposées au dosage et au moment d'application, les herbicides à base de Linuron chez la mâche et de Metazachlor chez la roquette n'ont qu'une efficacité partielle contre la plupart des espèces d'adventices propagées par graines. On n'obtiendra donc pas avec ces herbicides de résultat suffisant dans les parcelles soumises à une forte pression d'infestation d'adventices: il faudra prendre des mesures complémentaires de lutte.



Photo 2: Parcelle d'essai en culture de mâche. Infestation d'adventices après l'application de Patoran 1.5 kg/ha (photo: J. Krauss, ACW).

Essai de Napropamid en complément

Après avoir appris que la substance active Napropamid aurait un avenir assuré dans la CE aussi, on a intensifié l'activité d'expérimentation avec cet herbicide racinaire. Il a été appliqué immédiatement après le semis. Tous les essais ont indiqué que des dosages réduits de cet herbicide étaient bien à très bien tolérés par les cultures.



Photo 3: Parcelle d'essai en culture de mâche. Infestation d'adventices après l'application d'Afalon 0.5 kg/ha (photo: J. Krauss, ACW).



Photo 4: Parcelle d'essai en culture de mâche. Infestation d'adventices après l'application d'Afalon 0.5 kg/ha + Nikkel 0.85 l/ha (photo: J. Krauss, ACW).

Dans les cultures de mâche, l'application d'herbicides à base de Napropamid (450 g/l Napropamid) au dosage de 0.85 l/ha en mélange avec des herbicides à base de Linuron au dosage maximal de 0.5 kg (resp. l) par ha s'est révélée bien tolérée par les cultures. On a observé l'absence d'effet d'éclaircissage attribuable à cette combinaison d'herbicides, et des effets minimes d'inhibition de croissance des cultures. Cette application combinée de Linuron et de Napropamid s'est révélée efficace contre une large palette d'adventices, à tel point que les parcelles traitées de la sorte étaient en grande partie libres d'adventices jusqu'au moment de la récolte.

Les expériences faites avec le Napropamid appliqué immédiatement après le semis en cultures de roquette ont été également positives quant à la tolérance des cultures. Une application de prélevée au dosage de 0.85 l/ha d'un produit à base de Napropamid a permis de tuer, respectivement d'affaiblir la première levée d'adventices propagées par semis. Un traitement ultérieur avec 0.5 l/ha de Rapsan 500 SC au stade de 3 feuilles a largement tué les adventices restantes.

Nouvelle autorisation de Nikkel

La requête de la firme Omya pour l'autorisation de son produit Nikkel (450 g/l Napropamid) en cultures de mâche et de roquette a reçu une réponse favorable sur la base des résultats d'essais disponibles ainsi que des autorisations déjà accordées au Napropamid dans divers États de l'UE, et l'autorisation a été accordée comme suit:

Mâche (plein champ): 0.85 l/ha, immédiatement avant ou après le semis.

Roquette: 0.85 l/ha. En plein champ: immédiatement avant ou après le semis, et immédiatement avant la plantation avec enfouissement superficiel dans les cultures plantées. En serre: 4 - 6 jours avant la plantation avec enfouissement superficiel.

Editeur

Extension Gemüsebau, Station de recherche Changins-Wädenswil ACW
<http://www.cultures-maraicheres.agroscope.ch>

Copyright

Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW
Reproduction autorisée avec indication de la source.